

Ho-lou ② dit à (*Siao*) *Se-ye*: «Je suis un captif à bout de ressources. L'empereur précédent m'avait bien traité et je me suis révolté contre lui; maintenant le Ciel a fait descendre sur moi le châtement de sa colère; que pourrais-je dire (pour ma défense)? Or j'ai entendu dire que la coutume des *Han* (Chinois) est d'exécuter sur la place de la capitale ceux qu'ils mettent à mort; je désirerais aller mourir à la tombe *Tchao*¹⁾ pour implorer mon pardon de l'empereur précédent». L'empereur dit: «L'empereur précédent avait donné à *Ho-lou* ② deux mille tentes pour qu'il leur commandât. Maintenant cet homme criminel a été pris. Est-il permis d'en faire une offrande à la tombe *Tchao*?» *Hiu King-tsong*²⁾ dit: «Dans l'antiquité, quand une armée revenait victorieuse, on célébrait ce retour par des libations³⁾ dans le temple ancestral; quant aux seigneurs, (c'est alors qu') ils offraient au Fils du Ciel les oreilles coupées; mais je n'ai point entendu dire que cette offrande se fit sur les sépultures. Cependant votre Majesté honore autant les mausolées impériaux que le temple ancestral. Il est donc hors de doute que vous pouvez faire (ce que vous demandez)». Alors on se saisit de (*Ho-lou*) et on l'offrit sur la tombe *Tchao*; mais, par faveur spéciale, il ne fut pas mis à mort.

lou-ou k'oue tch'ouo (*ku tchour*) (cf. p. 34, n. 4), du *Che-cho-t'i t'oén-tch'ouo* (cf. p. 34, n. 5), du *Chou-ni-che tch'ou-pan tch'ouo* (cf. p. 34, n. 7), du *Tch'ou-mou-koen k'iu-lu tch'ouo* (cf. p. 34, n. 8) et des cinq *Nou-che-pi*, vint s'opposer aux soldats impériaux. (*Sou*) *Ting-fang*, à la tête de plus dix mille hommes *Hoei-ho* (Ouigours) et *Han* (Chinois), lui livra bataille. Les barbares faisaient peu de compte des soldats de (*Sou*) *Ting-fang* à cause de leur petit nombre et ils les cernèrent des quatre côtés. (*Sou*) *Ting-fang* ordonna à son infanterie de se rassembler sur un plateau et de masser ses lances en les tournant vers le dehors; lui-même, à la tête de la cavalerie chinoise, se rangea au nord du plateau; les barbares attaquèrent d'abord l'infanterie, mais, après trois assauts, ne purent l'entamer. (*Sou*) *Ting-fang* profita de la situation pour les charger; les barbares furent aussitôt mis complètement en déroute; on les poursuivit dans leur fuite pendant trente *li* et on tua plusieurs myriades d'hommes et de chevaux. Le lendemain, (*Sou*) *Ting-fang*, avec ses soldats en bon ordre, s'avança de nouveau. Alors les *Hou-lou-ou* et les autres, ainsi que les cinq tribus *Nou-che-pi*, vinrent faire leur soumission avec toute leur multitude. *Ho-lou* s'enfuit seul dans la direction de l'ouest avec quelques centaines de cavaliers du *Tch'ou-mou-koen k'iu-lu tch'ouo*; quant aux autres gens des cinq tribus *Tou-leou* (咄六 = 咄陸), apprenant que *Ho-lou* avait été battu, ils vinrent chacun de leur côté dans le district du sud pour se soumettre à (*A-che-na*) *Pou-tchen*. Alors les barbares occidentaux furent tous soumis. Il n'y eut que *Ho-lou* qui, avec *Tie-yun* (son fils) et ce qui restait de sa horde particulière, prit la fuite. (*Sou*) *Ting-fang* le poursuivit; il lui livra de nouveau un grand combat sur les bords de la rivière *I-li* et tua ou prit presque tout son monde. *Ho-lou*, avec *Tie-yun* et une dizaine de cavaliers, s'échappa à la tombée de la nuit. (*Sou*) *Ting-fang* chargea le général en second *Siao Se-ye* de le poursuivre et de le prendre. (*Siao Se-ye*) s'en empara quand il fut arrivé dans le royaume de *Che* (*Tachkend*).

1) Cf. p. 38, n. 1.

2) Cf. Giles, Biographical Dictionary, n° 769.

3) La cérémonie appelée 飲至 est mentionnée dans le *Tso-tchoan* (2° année du duc *Hoan*): «Toutes les fois que le duc partait en expédition, il l'annonçait dans le temple ancestral; quand il revenait de son expédition, il célébrait son retour par des libations (*yn tche*)».